



LES TRAVAUX

Les travaux auront lieu de septembre 2020 à novembre 2022. Il s'effectueront avec un maintien du fonctionnement normal de l'Opéra Bastille.

L'Opéra veillera à limiter les nuisances pour les riverains en imposant au constructeur de pré-fabriquer certains éléments de chantier à l'extérieur du site.

Les équipements (grues, véhicules) seront choisis en fonction de leurs caractéristiques sonores.

Des réunions seront organisées avec les riverains au cours de l'année 2020 pour présenter le phasage exact des opérations de travaux.

Vous serez également informés régulièrement de l'évolution du chantier par affichage sur place et distributions d'informations dans les boîtes aux lettres.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'opération, une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire pour permettre le prolongement des ateliers dans une volumétrie cohérente avec l'existant.

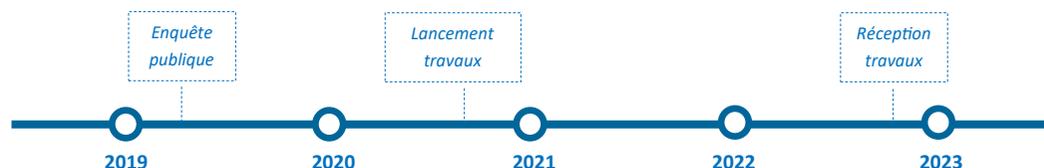
Une enquête publique relative au projet se déroulera du 11 mars au 12 avril 2019.

Une présentation du projet à destination du conseil de quartier sera donnée prochainement.

Le dossier de l'opération est également disponible sur le site Internet :

www.operabastille.enquetepublique.net

Un espace vous permet d'y déposer directement vos observations en vue de l'élaboration du rapport d'enquête public par le commissaire enquêteur.



MAÎTRE D'OUVRAGE :

Opéra national de Paris

MAÎTRE D'ŒUVRE :

Cabinet Henning LARSEN et associés

CONTACT :

Pendant toute la durée du projet et pour toute information, vous pouvez contacter l'Opéra de Paris à l'adresse suivante : smoab@operadeparis.fr.

L'OPÉRA BASTILLE SE TRANSFORME ET S'AGRANDIT

TERMINER L'OPÉRA BASTILLE 30 ANS APRÈS



« Le 28 janvier 2019, l'Opéra national de Paris a désigné l'architecte chargé de mener à son terme le projet d'aménagement de la Salle modulable et de construction d'ateliers sur le site de l'Opéra Bastille. Le cabinet danois Henning Larsen Architects a notamment réalisé l'Opéra de Copenhague au Danemark.

La continuité architecturale entre l'Opéra et le Viaduc des Arts sera restaurée par la construction d'un bâtiment neuf dans le prolongement des ateliers existants.

Le nouvel Opéra constituera un facteur d'attractivité et de dynamisme pour le quartier : un plus grand nombre de spectacles sera programmé à partir de la saison 2022-2023 et l'offre culturelle sera diversifiée.

Nous pourrions aussi regrouper sur le site de l'Opéra Bastille les activités de fabrication de décors et de stockage des costumes qui s'effectuent actuellement au sein des ateliers Berthier situés dans le 17^e arrondissement de Paris, ce qui donnera une nouvelle vie aux espaces de l'Opéra situés côté rue de Lyon en repensant totalement l'accueil du public en lien avec l'ouverture d'une nouvelle salle de spectacle. »

Stéphane LISSNER — Directeur général de l'Opéra national de Paris



UN OPÉRA AU CŒUR DE LA VILLE

PASS CULTURE 12^e

L'Opéra propose régulièrement des offres (événements, visites...) aux détenteurs du Pass Culture.

CONSERVATOIRE PAUL DUKAS

Partenariat avec l'Académie de l'Opéra de Paris.

PARICULTEURS

Partenariat avec la Ville de Paris pour développer l'agriculture urbaine en toiture de l'Opéra.

ÉDITORIAL



« Alors que la place de la Bastille continue

sa transformation, je me réjouis que l'Opéra Bastille, acteur culturel emblématique de l'est parisien, se prolonge rue de Lyon et continue de développer sa programmation culturelle grâce à une salle encore plus performante. Ce projet est une opportunité unique pour enfin réaliser la pièce manquante entre la place de la Bastille et la coulée verte René-Dumont grâce à la création d'une nouvelle liaison. Un nouvel accès PMR, par un ascenseur, sera aménagé et un espace végétalisé et arboré permettra de rejoindre la rue de Lyon. Le partenariat entre l'Opéra Bastille et la Mairie du 12^e arrondissement se consolide, dans la lignée des projets ambitieux menés avec le Pass Culture, le Conservatoire Paul Dukas ou l'appel à projet Parisculteurs. »

Catherine BARATTI - ELBAZ
Maire du 12^e
arrondissement Paris

LES NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL EN 5 POINTS

1. UNE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE QUI RESPECTE L'ARCHITECTURE D'ORIGINE

Le projet conserve les caractéristiques principales du bâtiment d'origine et notamment la forme cylindrique de la façade. Il maintient ainsi le lien architectural avec la face arrondie du bâtiment située place de la Bastille et correspondant à la grande scène de l'Opéra.



2. UN HALL D'ACCUEIL OUVERT ET CONVIVAL

La construction de façades en verre s'avancant sur la rue de Lyon permettra la création d'un grand hall d'accueil du public convivial et largement éclairé par la lumière naturelle. Les espaces situés autour du cylindre, actuellement délaissés et mal éclairés, seront ainsi réinvestis.

3. UN ESPACE BILLETTERIE REPENSÉ ET PLUS ACCESSIBLE

L'espace billetterie situé entre la place de la Bastille et la nouvelle salle de spectacle deviendra un lieu d'accueil confortable avec notamment la suppression des guichets traditionnels et la création d'espaces d'échanges interactifs entre les agents de l'Opéra et les visiteurs. La construction modulaire, installée provisoirement au 120 rue de Lyon pour le contrôle des visiteurs et du personnel, sera retirée.

4. LA CRÉATION DE TERRASSES VÉGÉTALISÉES

Le projet permettra de s'emparer de nouveaux espaces extérieurs avec la création de terrasses végétalisées sur deux étages situées de part et d'autre du cylindre.

5. UN NOUVEAU RESTAURANT ET DES ESPACES DEDIES AUX ENTREPRISES

Un restaurant accessible toute l'année sera construit au sein de l'Opéra et accessible directement depuis l'extérieur. Des espaces de conférence seront mis à la disposition des entreprises ou de tiers souhaitant y organiser des événements privés.

LES CHIFFRES

59 MILLIONS €

Coût total de l'opération, financé par le Ministère de la Culture.

110 000 M²

Surface actuelle de l'Opéra Bastille.

12 000 M²

Surfaces impactées par le projet.

2 745 places

Capacité d'accueil de la grande salle.

800 places

Capacité d'accueil de la nouvelle salle de spectacle.

LES NOUVEAUX ATELIERS EN 3 POINTS

1. UN TRAIT D'UNION AVEC LE BÂTIMENT EXISTANT

La façade des nouveaux ateliers s'inscrit dans les proportions du bâtiment actuel, tout en proposant une matérialité et une architecture contemporaines. Des terrasses végétalisées en retrait successif accentueront le lien avec la promenade plantée tout en dégagant la vue depuis l'hôpital des Quinze-vingt.

2. UN ACCÈS REPENSÉ AU VIADUC DES ARTS

L'accès à la promenade plantée se fera par le biais d'un escalier en pente douce construit dans le prolongement du Viaduc des Arts et de la rue de Lyon. Les briques existantes seront réutilisées pour assurer la cohérence de l'ouvrage actuel. Un accès pour les personnes à mobilité réduite est également prévu à travers la construction d'un ascenseur PMR.

3. UN HAUT DEGRÉ D'EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE

Le projet prévoit l'usage de matériaux écologiques. Les ateliers seront ainsi revêtus en façade sud d'un bois issu de forêts gérées durablement.

La consommation d'énergie sera limitée par l'apport de lumière naturelle offert par les surfaces vitrées. Des panneaux solaires installés en toiture assureront une production locale d'électricité.

Les consommations d'eaux seront réduites grâce la récupération des eaux de pluie et leur réutilisation pour la peinture des décors ou pour l'arrosage des espaces verts en toiture.

